

## **Rapport moral et d'activité** Exercice 2019

Au cours de l'exercice 2019, le conseil d'administration s'est réuni 6 fois. L'association a étudié 12 dossiers d'enquêtes publiques et a été sollicitée pour 2 interventions sur le terrain à Roques et à Miradoux. Pour se faire connaître du grand public elle a participé à deux manifestations : en juin à Marciac pour une randonnée rassemblant une quinzaine de participants pour sensibiliser à la sauvegarde des chemins ruraux dans le cadre des Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins et en septembre à Auch où elle a tenu un stand à la foire aux sports et à la culture. De plus, l'association a organisé à l'Abri des possibles à Auch, une réunion pour faire connaître ses actions. Ces différentes manifestations ont pu être relayées dans la presse locale sur la Dépêche, le Petit Journal, le Journal du Gers sur internet et la Lucarne d'Auch.

Sur les 12 dossiers d'enquêtes publiques examinés par l'association, 8 font l'objet de déviation d'un chemin rural à la demande de riverain ou de sa régularisation cadastrale par rapport à son emprise réelle et 4 dossiers proposent d'aliéner et de vendre une longueur totale de 4400 mètres de chemins ruraux.

Les visites sur le terrain à l'occasion de ces enquêtes publiques nous ont permis de constater sur deux dossiers, qu'au delà des tronçons de chemin concernés par l'enquête publique le chemin rural a disparu, soit mis en culture, soit devenu pacquage pour du bétail avec clôture empêchant le passage, soit complètement bouché par des broussailles totalisant sur ces 2 dossiers une longueur de 1100 mètres de chemin rural perdus. Nous constatons également que souvent il manque dans ces dossiers d'enquête publique un décompte des dépenses prévus et l'information indiquant qui finance ces dépenses. Ces remarques ont été adressées au commissaire enquêteur.

Notre association a été sollicitée pour intervention sur la commune de Roques pour constater l'implantation d'une exploitation agricole sur un chemin rural empêchant le passage de randonneurs. A Miradoux, à l'occasion d'une enquête publique sur sa commune, la maire a sollicité notre soutien dans sa démarche de préservation de ses chemins ruraux.

Cette année, comme l'an dernier, nous avons présenté un projet au budget participatif gersois consistant à faire financer 800€ de matériel de débroussaillage pour équiper deux personnes en service civique. Le projet n'a pas été retenu pour être soumis aux votes des gersois car il n'était pas conforme aux critères du règlement. La justification de ce refus sera à expliquer par la commission citoyenne si nous déposons un nouveau projet en 2020...

### **Perspectives pour 2020**

Nous allons suivre et soutenir un projet de loi porté au plan national par l'association « **Vie et Paysages** » et par le collectif « **Chemins en Danger** » visant à purger les situations d'occupations illégales des chemins ruraux.

A l'occasion des élections municipales de mars 2020, nous projetons d'adresser une lettre ouverte aux candidats par voie de presse pour qu'ils prennent en compte la sauvegarde des chemins ruraux à l'échelle de la commune dans leur profession de foi.

Notre association proposera son aide et son soutien aux communes qui souhaiteront effectuer un inventaire de leurs chemins ruraux.